

# News Release

# Communiqué

Department of  
External  
Affairs



Ministère des  
Affaires  
extérieures

N<sup>o</sup> 178

Le 17 août 1988

## NOMINATION DU REPRÉSENTANT DU CANADA AUPRÈS DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME DES NATIONS UNIES

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a annoncé aujourd'hui la nomination de Mme A. Raynell Andreychuk en qualité de représentant du Canada auprès de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Mme Andreychuk, qui est actuellement haut-commissaire du Canada au Kenya, avec accréditation en Ouganda ainsi que - à titre d'ambassadeur - aux Comores, exercera ses fonctions auprès de la Commission des droits de l'homme tout en remplissant celles de son poste diplomatique actuel.

Mme Andreychuk est née à Saskatoon (Saskatchewan) et a obtenu un baccalauréat ès arts, Université de la Saskatchewan, 1966; un doctorat en droit, Université de la Saskatchewan, 1967; et a été admise au Barreau de la Saskatchewan en 1968. Elle a occupé divers postes dans cette province, notamment ceux de juge à la Cour provinciale et de sous-ministre associé des Services sociaux. Membre de plusieurs organisations bénévoles et communautaires, en particulier l'Y.M.C.A. et Match International, elle a donné de nombreuses conférences sur des questions ayant trait à la famille, aux femmes, au secteur bénévole et aux droits de la personne. Elle a fait partie de la délégation canadienne à la Conférence des Nations Unies sur les femmes et le développement (1969) et à la Conférence des Nations Unies sur les femmes (Copenhague, 1980).

.../2

Secretary of State  
for  
External Affairs

Secrétaire d'État  
aux  
Affaires extérieures

Canada

Aux fonctions diplomatiques que remplit Mme Andreychuk auprès de ses trois pays d'accréditation, s'ajoutent celles de Représentant permanent du Canada près le Programme des Nations Unies pour l'environnement et Représentant permanent du Canada près le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) à Nairobi, Kenya.

En mai, le Canada a été élu à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, pour un mandat de trois ans, à compter de janvier 1989. Cet organisme intergouvernemental est formé de quarante-trois membres des Nations Unies. Après une absence de trois ans, le Canada y siègera de nouveau, conformément aux règles habituelles de rotation.

En annonçant la nomination de Mme Andreychuk, M. Clark a souligné l'importance que le gouvernement attache aux droits de la personne en tant qu'élément fondamental de notre politique étrangère, ainsi que le rôle constructif que le Canada espère jouer en qualité de membre de la Commission.

M. Clark a en outre indiqué que Mme Andreychuk effectuera, dans la mesure du possible, compte tenu de ses fonctions actuelles, une série de consultations en préparation de la prochaine session de la Commission, qui aura lieu en février 1989, et qu'elle rencontrera notamment les représentants d'organisations non gouvernementales canadiennes oeuvrant dans le domaine des droits de la personne.